

■ Une source d'eau pure dans votre établissement...

“

C'est une obligation du code du travail (ART R.232-3) pour tous les employeurs d'offrir une eau fraîche à leurs salariés.

”



Un réseau national de distributeurs agréés

■ Adoptée par les plus grandes compagnies

- AIR FRANCE
- AIR LIQUIDE
- BNP
- CARREFOUR
- CNP ASSURANCES
- CONFORAMA
- CRÉDIT LYONNAIS
- CRÉDIT AGRICOLE
- EXEL
- FRANCE TÉLÉCOM
- HACHETTE
- HOTEL AKENA
- HOPITAUX
- I.G.N
- INTERSPORT
- LECLERC
- LEROY MERLIN
- MÉDECIN DU MONDE
- MÉTÉO FRANCE
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
- NBA
- NIKON
- NORAUTO
- NORWICH UNION
- ONE TEL
- PHILIPS
- PUBLICIS
- REEBOK
- RENAULT
- THALÈS
- THYSSEN
- VINCI PARK

Votre partenaire bien-être

EAU FRAÎCHE®

17, rue des Refugniks
94000 Créteil

Tél. : 01 43 77 07 77
Fax : 01 43 77 07 06

www.eaufraiche.net

■ Fontaine filtrante sur votre réseau d'eau

BANQUISE

EAU FRAICHE
+
TEMPÉRÉE



CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME

- Un robinet d'eau fraîche et un robinet d'eau tempérée
- Filtre anti-sédiments 5 microns, anti-bactéries aux normes NSF
- Filtre à charbon actif anti-chlore et anti-calcaire
- Distributeur de gobelets intégré anti-poussière
- Branchement tuyau souple alimentaire 6 mm
- Durée moyenne des filtres 5 000 litres
- Pression mini/maxi : 0-100 psi
- Débit eau fraîche : 15 litres-heure
- Alimentation électrique : 220v/50Hz
- Consommation électrique : 130w
- Largeur 34 cm - Hauteur 115 cm - profondeur 34 cm

www.eaufraiche.net

EAU FRAÎCHE®